

DECRET N°2013-54 DU 11 FEVRIER 2013

portant approbation des états financiers de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) pour l'exercice clos au 31 décembre 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012-357 du 12 octobre 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2012-541 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n°2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret 96-452 du 17 octobre 1996 portant modification des Statuts de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) restructuré ;
- Vu** la délibération du Conseil d'Administration de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) en sa séance du jeudi 10 mars 2011 ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

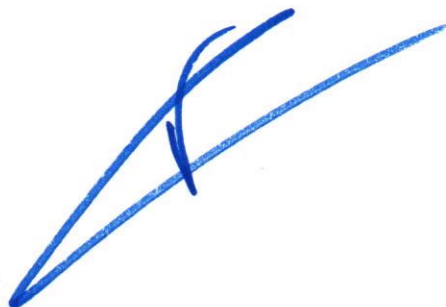
DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI.-

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action,
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
des Finances,

Le Ministre de l'Agriculture, et
de l'Elevage et de la Pêche,



Jonas GBIAN.-



Sabaï KATE.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPDDS 4 MEF 4 MAEP 4 AUTRES MINISTRES
24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-
ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 ONASA 1 JO 1.

